



PRÉFET DE HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Puy-en-Velay, le 13/07/2021

Signature des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Pays de la Jeune Loire et de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier

Le Premier Ministre a créé les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) par la circulaire du 20 novembre 2020. Cette nouvelle méthode de travail incarne l'approche de la différenciation territoriale, avec l'État qui impulse, facilite et accompagne les collectivités dans leurs projets.

La signature du CRTE de la Jeune Loire et celle du CRTE des Rives du Haut Allier ont eu lieu le 13 juillet 2021.

D'une part, le CRTE de la Jeune Loire a été signé par les Présidents de la Communauté de communes des Sucs, de la Communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron, de la Communauté de communes Loire Semène, de la Communauté de communes de Montfaucon, de la Communauté de communes du Haut Lignon, du PETR de la Jeune Loire et par le Préfet de la Haute-Loire. Il le sera prochainement par la Présidente du Conseil départemental.

D'autre part, le CRTE des Rives du Haut-Allier a été signé par le Président de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier et par le Préfet de la Haute-Loire. Il le sera prochainement par la Présidente du Conseil départemental.

Les CRTE traduisent l'ambition d'instaurer une nouvelle relation de travail entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, associations, habitants...). Ils répondent à une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

A cette occasion, le travail collectif d'élaboration des CRTE fut salué par l'ensemble des parties. En effet, c'est grâce à la qualité de ces échanges et par le travail qui a été engagé que l'ensemble des collectivités territoriales, avec le soutien des services de l'Etat ont pu établir de véritables feuilles de routes stratégiques pour chaque territoire. Les axes stratégiques permettent d'avoir des perspectives claires pour la relance et la transition écologique, en phase avec les territoires, et emportant ainsi une réelle adhésion de la part des acteurs.

Les CRTE représentent d'ores et déjà plus de 100 actions concrètes financées grâce au soutien de l'État dont :

- le soutien à la filière de plasturgie pour poursuivre son inscription dans l'économie circulaire
- le soutien à l'industrie
- le soutien aux collectivités et aux habitants pour les travaux de rénovation thermique des bâtiments et logements
- le soutien des projets alimentaires territoriaux
- la revitalisation des centres-bourgs